



ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS 2022-2023 Mise à jour au 5 Septembre 2022 -MAISON DE L'ENFANCE LYON 3^{ème} EST-

A compter du 7 Septembre 2022, la ME3E ouvre l'Accueil de Loisirs Périscolaire des Mercredis 2022-2023, de 8 H à 18 H.

Le présent document précise les modalités de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs des Mercredis 2022-2023.

Il s'articule pleinement avec l'organisation scolaire, Ministère de l'Education Nationale, et dans le respect de la législation Jeunesse et des Sports en vigueur.

L'équipe des Mercredis accueillera vos enfants, en toute sécurité, dans le plus grand respect du protocole sanitaire de niveau 1 (crise covid-19). Ce protocole est susceptible d'être actualisé en fonction de l'évolution sanitaire.

Informations importantes :

L'Accueil / Les Horaires :

Les points d'entrées et de sorties seront les suivants :

3 ans - 4 ans - 5 ans - 6 ans : Entrée et sortie - bâtiment Le PolygOne - Entrée Principale Maison de l'Enfance (274 rue Paul Bert). Pour ces groupes, les parents pourront accompagner l'enfant et le récupérer matin et soir à l'étage (devant sa salle d'activité).

7-8 ans - 9-11 ans : Entrée et sortie - Petit Portail de gauche Le PolygOne (jusqu'à l'escalier vert).

Les entrées et sorties des 6-11 ans pourront également s'effectuer à partir de la cour mutualisée ME3E / Meynis (282 rue Paul Bert). Ceci vous sera précisé, en fonction de la météo, de la répartition des groupes ou du programme (par affichage, retour d'une sortie...).

Le point d'accueil principal reste l'entrée du PolygOne.

Pour toute question, ou information, n'hésitez pas à venir nous voir...

Rappel :

- Ouverture de l'établissement en Accueil de Loisirs, **de 8 H à 18 H.**

- Accueil du Matin à partir de 8 H et **avant 9 H.**

- Accueil du Soir à partir de 17 H et **avant 18 H (soit une fermeture à 18 H).**

Nous vous remercions de respecter les créneaux d'arrivée le matin et de départ le soir.

En cas d'arrivée ou de départ en dehors de ces créneaux horaires, nous vous prions de bien vouloir en faire la demande en amont. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais et dans la mesure où cela sera possible, **ceci devra rester exceptionnel.**

Lieux d'activités / Activités :

Les enfants sont accueillis au 1^{er} étage du PolygOne (Maison de l'Enfance). La cour, les terrasses, la salle des Sports sont également utilisées. Les mineurs provenant d'écoles différentes sont reçus au sein du même accueil.

La constitution des groupes d'activités est opérée en rassemblant les enfants d'une même tranche d'âge

(à la ME3E, 6 groupes entre 3 et 11 ans). Le programme d'animations est affiché (panneau extérieur) et en ligne sur le site web.

Pour favoriser l'autonomie de l'enfant et la vie collective, nous vous demandons de prévoir :

- **Des vêtements et chaussures facilement manipulables par l'enfant,**
- **Un sac à dos individuel, une gourde (ou une bouteille d'eau), marqués au nom de l'enfant.**

Pour les 3 à 5 ans : un doudou « tout propre » dans un sac plastique. Il sera sorti au moment de la sieste ou du temps calme et rangé après utilisation.

Prévoir un « change » (voire deux pour les plus petits, dans un sac plastique) dans le sac à dos.

Les Transports / les Sorties :

Les transports sont assurés par la société **CARS FAURE ou VFD** et pour certaines sorties, nous utilisons **les transports en commun (Bus-Tram TCL).**

Retour des sorties :

Il est possible qu'en cas de sortie journée, le groupe soit de retour vers 17 H 15 ou 17 H 30.

Ceci vous sera alors précisé (affichage, communication le matin...).

La restauration :

La restauration dans de bonnes conditions est privilégiée. Le déjeuner, prévu en collaboration avec notre fournisseur **RPC**, se fait sous forme de repas chauds (ou parfois de repas froids) toute l'année.

Les enfants déjeunent en un seul service avec leurs animateurs, à 11 H 45.

Le goûter, préparé par nos équipes, est prévu vers 16 H 30.

Suivi sanitaire :

Le suivi sanitaire est sous l'autorité de la Directrice de l'Accueil de Loisirs des Mercredis : Andrée GERMAN.

Elle est désignée référente covid-19. Elle formalise et est chargée de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus. Pour tout symptôme évocateur d'infection covid-19, nous vous remercions de ne pas présenter l'enfant, en cas de covid +, de nous avvertir rapidement ; en cas de symptômes constatés par l'encadrement (fièvre...), les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher sans délai.

Nous vous souhaitons une BONNE ANNEE SCOLAIRE 2022-2023 !